

Règlement Particulier Promobad

1^{ère} édition 18 Octobre
2024

1. Introduction

Ce règlement particulier complète et amende, le cas échéant, [le règlement général des compétitions de la FFBaD](#) comme le demande l'article 2.3 de ce dernier ainsi que [le règlement spécifique aux rencontres PromoBad](#).

Ce document suit les recommandations de l'[Annexe 2 du règlement général des compétitions de la FFBaD](#).

2. Compétition

ARTICLE 2.1

Ce tournoi est une compétition **individuelle Jeune**, sont donc acceptées les catégories d'âge de Poussin à Benjamin

ARTICLE 2.2

Peuvent s'inscrire **les licenciés FFBaD** ayant un **classement de NC à D8 du département du Val d'Oise**

3. Inscriptions

ARTICLE 3.1

Les inscriptions se feront **sur place lors de l'événement**

ARTICLE 3.2

La date limite d'inscription est **fixée au vendredi 18 octobre 2024**

ARTICLE 3.3

Le montant de l'inscription est de **0 euros pour un tableau**.

ARTICLE 3.4

Les licenciés ne pourront s'inscrire sur plus de 1 tableau. Les tableaux proposés sont :

- Simple Dame
- Simple Homme

ARTICLE 3.5

4. Tableaux

ARTICLE 4.1

Les tableaux seront constitués sur place le 18 octobre

ARTICLE 4.2

Seront favorisés, à condition que l'homogénéité des inscriptions nous le permette les tableaux aux formats suivants classés par ordre de préférence :

1. 4 (et plus) poules de 4 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe
2. poule unique de 4, 5 ou 6
3. 4 (et plus) poules de 3 avec deux sortants par poule et tableau final à élimination directe

5. Déroulement

ARTICLE 5.1

Les matchs se dérouleront en **2 sets gagnants de 11 points en auto-arbitrage.**

ARTICLE 5.2

Les volants seront à la charge du club. Les boîtes de volants officiel de la compétition : CBX RED.

ARTICLE 5.3

Le temps dit d'échauffement sur le terrain est de **3 minutes**, il sera décompté à partir de **l'appel du match.**

ARTICLE 5.4

Le temps de repos minimum entre deux matches est fixé à **20 minutes.**

ARTICLE 5.5

Lors du jeu, si le volant touche une structure au-dessus du terrain, le volant sera déclaré "let" sur un premier service, "faute" sinon.

ARTICLE 5.6

La compétition se déroulera en respectant le règlement EVOLUBAD fixé dans le département du Val d'Oise